

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Dissolution de l'Assemblée législative de la Province de Québec et élection des membres de la nouvelle Assemblée Législative.—Les pèlerinages à Ste Anne de la Pointe-au-Père.—Quatrième excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec: A Sherbrooke (Suite); renseignements à l'occasion de l'exhibition provinciale qui doit avoir lieu à Sherbrooke, du 23 septembre au 2 octobre prochain; les élèves de nos écoles d'agriculture doivent assister à cette exhibition, à titre d'encouragement.

*Causerie Agricole*: Du bétail: Rationnement des animaux (Suite).

*Sujets divers*: L'opinion publique dans nos campagnes.—Altération des pailles.—Engraissement des cochons.

*Choses et autres*: Projets de constitution du Cercle St Isidore, labourneur.—Exhibitions agricoles et industrielles devant avoir lieu à la fin du mois.

*Recettes*: Moyen de dégraisser les plumes de literie.—Conservation des racines potagères

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du marchand ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix: 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, scr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, scr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix, 25 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Dissolution de l'Assemblée Législative de la Province de Québec et élection des membres d'une nouvelle Assemblée Législative.*—Par proclamations publiées dans la Gazette officielle de Québec, du 11 septembre courant, l'Assemblée Législative de Québec est actuellement dissoute, et des ordres sont donnés pour l'émission de brefs d'élection pour constituer une nouvelle Assemblée Législative. Les présentations des candidats aux nouvelles élections auront lieu et se feront le 7 octobre prochain. La votation aura lieu le 14 octobre prochain, sauf pour les comtés de Gaspé, Chicoutimi et Gaspé.

*Les pèlerinages à Ste-Anne de la Pointe-au-Père.*—Le Messager de Sainte Anne de la Pointe-au-Père donne le mouvement des pèlerinages au sanctuaire de Sainte Anne de la Pointe-au-Père, du 6 juillet au 3 août. Dix pèlerinages ont été organisés et ont amené 4,400 pèlerins; en outre, le nombre des pèlerins isolés qui y ont communie le jour de la fête de Sainte-Anne et pendant l'octave s'est élevé à 2097. Six mille quatre cent quatre-vingt dix-sept pèlerins ont donc communie à Ste-Anne du 6 juillet au 3 août.

*Quatrième excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec.*—A. SHERBROKE (Suite).—Dans le dernier numéro de la Gazette des Campagnes, nous avons fait connaître à nos lecteurs les dispositions du terrain et des bâlisses où devra se tenir la prochaine exhibition provinciale; et comme quelques jours seulement nous séparent de cette grande fête agricole qui sera pour tous les cultivateurs de la Puissance un sujet d'émulation et un moyen efficace de se bien renseigner sur les progrès agricoles qui s'opèrent dans notre pays, nous donnons de nouveaux renseignements qui pourront être utiles à ceux de nos lecteurs qui se rendront à cette exhibition qui, comme nous l'avons déjà dit, promet d'être l'une des plus intéressantes que nous ayons eue, grâce

au concours de tous ceux qui s'intéressent vivement aux progrès agricoles et industriels dans notre pays.

Cette exhibition sera ouverte au public, jeudi, le 23 septembre courant, à 8 hrs a m., et restera ouverte tous les jours, de 8 hrs a m., jusqu'au samedi, le 2 octobre inclusivement.

Leurs Honneurs les Lieutenant-Gouverneurs de la Province de Québec et de celle d'Ontario assisteront à l'ouverture de l'exhibition. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson fera le discours de circonstance.

L'association agricole des Cantons de l'Est à laquelle nous devons cette exhibition, ayant reçu de l'aide des gouvernements de la Puissance du Canada et de la Province de Québec, de même que le précieux concours du Conseil d'agriculture, n'a rien épargné pour se rendre digne de cet encouragement; elle a fait dignement les choses afin de donner la plus grande impulsion à cette entreprise.

La ville de Sherbrooke qui, elle aussi, a pris une large part à l'organisation de cette exhibition, peut avec raison compter sur un grand nombre de visiteurs. Cette ville étant en communication directe avec plusieurs lignes de chemins de fer: le *Grand Tronc*, le *Quebec Central*, le *Passumpsic*, le *Central Vermont* et l'*International*, a prévu qu'il pourrait y avoir encombrement de visiteurs pendant toute la durée de l'exhibition, et les citoyens ont pris tous les moyens possibles d'y pourvoir afin que les étrangers n'aient pas à en souffrir.

Les directeurs de l'exhibition ont pris des arrangements avec les propriétaires des différents hôtels pour que les étrangers sachent à quoi s'en tenir sur le prix de la pension. Voici ce qui a été réglé:

Hôtel Central, rue Wellington,	de \$1.50 à \$2 par jour.
Hôtel Magog, rue Commerciale,	do do
Hôtel Albiou, rue Wellington,	\$1.50 et plus par jour.
Hôtel Continental, rue Wellington et King,	\$1.50 par jour.
Hôtel Sherbrooke, vis-à-vis la Station,	\$2 par jour.
Hôtel Bellevue, carré du marché,	\$1.50 et plus par jour.
Hôtel Commercial, rue Wellington,	do do
Hôtel Américain, rue King,	do do
Hôtel Sherbrooke Est, rue du Pont,	do do
Hôtel du chemin de fer, rue Factorerie,	\$1.50 et plus par jour.
Hôtel Eastern Townships, rue du Pont,	\$1.50 par jour.
Hôtel Collège à Lennoxville, de	\$1.50 à \$2 par jour.
Hôtel Lennoxville, do	do do

Lennoxville est située à 3 milles de Sherbrooke. Trains aller et retour à toute heure.

Comme ces différents hôtels ne pourront suffire à contenir tous les étrangers, les directeurs de l'exhibition ont pris des arrangements avec un grand nombre de familles qui se chargeront de pensionner les étrangers qui désirent demeurer à Sherbrooke tout le temps de l'exhibition. En outre, les compagnies de chemins de fer du *Passumpsic*, du *Central Vermont* et du *Grand Tronc* feront des excursions spéciales tous les soirs de Sherbrooke pour revenir le lendemain matin: le *Passumpsic*, de Sherbrooke à New-Port; le *Central Vermont*, de Sherbrooke à Magog et Waterloo; et le *Grand Tronc*, de Sherbrooke à Island Pond. Ces excursions se feront à des prix très réduits, offrant par là aux étrangers l'avantage de visiter les belles campagnes des Cantons de l'Est.

Nous invitons nos lecteurs qui se rendront à l'exhibition de ne pas manquer de faire ces excursions qui pourraient leur être d'un grand avantage. En

payant \$2.25 ils pourront se rendre de Sherbrooke à New-Port et retour, y compris le souper, le lit et le déjeuner à l'Hôtel Memphremagog situé à la tête du charmant lac de Memphremagog.

De Sherbrooke à Magog et retour le lendemain matin, \$1.75, y compris le souper, le lit et le déjeuner à l'hôtel Park House.

De Sherbrooke à Waterloo, et retour le lendemain matin, \$2.00, y compris le souper, le lit et le déjeuner à l'hôtel Foster.

M. C. A. Chicoine et un grand nombre de ses amis également dévoués aux progrès de la colonisation dans les cantons de l'Est, se feront un devoir de donner toutes les informations possibles à ceux de nos compatriotes qui voudraient s'établir dans cette partie importante de notre pays, où les terres sont excessivement fertiles, les pouvoirs d'eau abondants, l'agriculture et l'industrie florissantes. Les terres situées dans les Cantons de l'Est offrent de grands avantages aux cultivateurs des vieilles paroisses qui n'ont pas assez de terres pour établir leurs enfants. Avec le prix de leur terre, ils pourraient acheter dans les Cantons de l'Est d'immenses terrains qui sont d'une grande fertilité.

Nos lecteurs pourront en juger par la correspondance suivante qu'on nous a prié de publier dans la *Gazette des Campagnes*:

M. le Rédacteur,

Vous m'obligeriez beaucoup en me permettant de répondre par la voie de votre journal, aux questions qui me sont posées par certaines personnes des Etats-Unis et de la Province de Québec, relativement aux avantages qu'offrent les terres des Cantons de l'Est.

Depuis plus de douze ans j'ai souvent eu occasion de donner des renseignements à mes compatriotes des Etats Unis, qui, fatigués de la vie des villes, venaient ici, réparer, par les travaux de ferme, leur santé affaiblie par un séjour trop prolongé dans les manufactures. Durant le laps de temps que j'ai passé ici, j'ai été à même d'étudier d'une manière toute spéciale la qualité du terrain des Cantons de Barnston, Barford, Compton, Clifton et Hereford, et le genre de culture généralement adopté par les meilleurs cultivateurs américains et canadiens.

Il est admis par les agriculteurs les plus habiles et par tous ceux qui ont fait une analyse des terrains de nos Cantons de l'Est, que les propriétés essentielles à la fertilité du sol se trouvant partout ici sauf quelques rares exceptions qu'il serait inutile de mettre en ligne de compte. D'ailleurs, l'érable, le merisier, le frêne, l'épinette, l'orme et le hêtre qui ornent nos forêts, témoignent assez de la bonne qualité du sol et des ressources que ces différences espèces de bois offrent à l'agriculteur intelligent et actif.

L'on peut facilement aujourd'hui, acquérir à bon marché des terrains situés près de la ville de Coaticook, soit à une distance de un à huit milles. D'autres terrains sont à une plus grande distance de cette ville, mais ont tous percés de belles routes bien entretenues, et qui permettent un transport facile, soit du bois de service et du bois de chauffage, soit des produits agricoles.

Chaque arrondissement a son école, où les enfants reçoivent une éducation anglaise et française, et chaque paroisse a son église desservie par un prêtre

résident qui est ici comme partout ailleurs, le point d'appui et de ralliement de tous les canadiens-français.

Les Cantons de l'Est comprennent cette immense lisière de terres comprises entre les seigneuries situées au sud du St-Laurent et la frontière des États-Unis. De l'avis de tout le monde ce territoire est appelé à devenir la partie la plus riche, la plus belle de la Province de Québec. Déjà il faut compter avec son intelligente population qui a bien sa bonne part d'influence dans les destinées du pays.

Le paysage y est magnifique, les sites y sont charmants, le climat est plus doux que celui des anciennes paroisses, les chemins de fer offrent un écoulement rapide aux produits de l'agriculture et au bois de commerce qui forment une source considérable de revenus aux colons. Le voisinage des États-Unis est encore un avantage d'une grande valeur.

Le caractère accidenté du pays, tout en rendant facile l'égoût des terres, fait abonder partout les pouvoirs d'eau. Les terres hautes, couvertes de bois franc, donnent, il est vrai, un sol léger, mais en revanche il est propre à toutes espèces de culture, et surtout très-favorable à la production du foin et de l'herbe.

La supériorité des pâturages des Cantons de l'Est est bien constatée; c'est là qu'on rencontre les plus beaux troupeaux, et nos races d'animaux dégénérées, une fois transportées ici, semblent y acquérir une taille et des qualités nouvelles, ceci est dû, sans contredit, aux pâturages et à l'excellente eau que l'on rencontre partout dans cette région.

Comme on le verra dans la suite, un des grands avantages qu'il y a à coloniser les terres hautes, c'est que dès la première année on peut y semer et récolter sans être tenu d'arracher les souches, et sans s'occuper de l'égoût du sol.

Tous ces avantages ont déjà attiré dans nos parages un flot d'immigration assez considérable et les font préférer, par les étrangers, aux autres parties du pays.

Un des bons avantages de nos Cantons de l'Est, surtout aux environs de Coaticook, est qu'on peut s'y établir très bien avec un moyen capital. Pourvu, et c'est la condition, *sine qua non*, qu'un cultivateur y apporte un peu d'expérience, de la sobriété et du travail, il trouvera à y exercer son intelligence, et les moyens de faire de l'argent ne lui manqueront pas, avec les ressources multipliées qu'offrent nos Cantons. D'abord les manufactures en opération, les usines à scie qui font un commerce considérable de bois, la proximité des marchés de Coaticook et Sherbrooke, pour la vente de toutes sortes de produits, l'élevage des bestiaux qui se pratique sur une grande échelle à cause de ses profits, et de l'avantage de nos terrains si propres à cet effet, sont autant de ressources abondantes pour nos cultivateurs.

Enfin, il me ferait plaisir de voir mes compatriotes des États-Unis et ceux des différentes paroisses de la Province de Québec venir s'établir et profiter des avantages que leur offrent nos Cantons de l'Est; et je dirai à ceux de mes compatriotes qui émigrent aux États-Unis sous prétexte d'y trouver de grands avantages pour leur établissement: Venez, avant de prendre votre décision, venez voir nos terres, nous en avons des milliers d'acres, nous en avons pour tous les goûts

et de tous les prix. Venez féconder par votre travail ce sol auquel nous devons être tous si attachés, et qui vous offre tant d'avantages; et tous ceux qui répondront à ma voix trouveront toujours un homme disposé à les aider de ses quelques connaissances des terres des Cantons de l'Est.

Veillez accepter, M. le Rédacteur, mes remerciements, en retour de la publication de cette correspondance.

J. F. BÉLISLE.

Coaticook, septembre 1886.

Lors de notre dernière entrevue avec M. Chicoine, ce monsieur nous a témoigné le désir qu'il y eut tous les soirs, à Sherbrooke, pendant la durée de l'exhibition, des conférences agricoles sous le patronage du cercle agricole de Sherbrooke, et il devait s'occuper de cette organisation auprès de l'Hon. Ministre de l'agriculture. Nous espérons que la chose aura lieu, car ce serait un moyen de passer en revue tout ce qui aura pu intéresser les cultivateurs sur le terrain de l'exhibition pendant la journée et de s'occuper de colonisation.

Le Conseil d'agriculture qui prend un vif intérêt à cette exhibition comme à tout ce qui peut contribuer à promouvoir le progrès agricole dans notre Province, a décidé "que les élèves, en dernière année, des écoles d'agriculture de cette Province, qui auront donné pleine et entière satisfaction à leurs maîtres, soient spécialement récompensés en leur procurant l'occasion et les moyens de visiter l'exhibition de Sherbrooke et les environs."

Cette proposition de M. Benoit, membre du Conseil d'agriculture, a été adoptée à la grande majorité des membres du Conseil, et il faut dire que les élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne qui ont mérité cette faveur songent à boucler leurs malles pour ce voyage qui leur sera d'une grande utilité. Nous espérons que l'on n'attendra pas à la dernière heure pour leur annoncer qu'ils pourront faire ce voyage.

C'est un encouragement qui fait grand honneur aux membres du Conseil d'agriculture qui l'ont sanctionné de leur approbation, et nous ne doutons pas qu'ils s'occupent à le mettre en pratique. Les élèves de l'école d'agriculture attendent avec anxiété la bonne nouvelle qui doit leur être donnée par M. le Président du Conseil d'agriculture ou le secrétaire M. le Dr Geo. Leclerc.—(A suivre).

## CAUSERIE AGRICOLE

### DU BÉTAIL.

*Rationnement des animaux (Suite).*—Pour faciliter le rationnement régulier des animaux, il est très recommandable de botteler les fourrages. Cependant cette condition n'est pas indispensable; si la dépense entraînée par le bottelage des fourrages menaçait d'être trop considérable, il faudrait alors s'en passer. Dans la plupart des cas le bottelage des fourrages devient une véritable économie, et il faudrait que la main-d'œuvre fut trop coûteuse pour ne pas faire cette opération. Les plantes racines devraient aussi être mesurées, et pour cela il faut connaître la capacité des paniers dont on se sert pour le rationnement des animaux. Quant au grain, tout le monde reconnaît la

nécessité de le distribuer aux animaux avec régularité.

Par le rationnement régulier des animaux il est plus facile de se rendre compte de la récolte réalisée : le nombre de bottes de foin et de paille, la quantité de minots de racines et de grains, et par cela même à l'automne on est en état d'établir correctement la dépense du bétail en nourriture et de calculer si la masse des fourrages récoltés est suffisante pour nourrir convenablement ce bétail pendant toute la durée de l'hiver ; le calcul s'en fait d'après le nombre d'animaux que l'on aura à nourrir jusqu'au printemps.

D'ordinaire, dans le plupart de nos fermes, ces calculs ne se font pas. A cet égard, les cultivateurs sont d'une imprévoyance difficile à expliquer. Ils cherchent à économiser sur d'autres points et dans ce cas-ci ils sont d'une prodigalité sans exemple, parce qu'ils ne cherchent pas à se rendre compte de leur situation quant à la quantité de fourrages, de grains et de plantes-racines qu'ils ont à disposer à l'égard de leurs animaux.

Il n'est pas rare de voir nombre de cultivateurs mettre en hivernement beaucoup plus d'animaux qu'ils ne peuvent nourrir d'une manière convenable. Au début de l'hiver, ils donnent à leurs animaux une nourriture suffisante ; au milieu de l'hiver, du moment qu'ils s'aperçoivent que la quantité de fourrage ne pourra suffire à nourrir tous les animaux qu'ils ont en hivernement, force leur est d'économiser le fourrage plus que de raison, jusqu'à ce que rendu au printemps, ils soient obligés d'acheter du fourrage à un haut prix, ou de vendre une partie de leur troupeau à vil prix. S'ils ne font ni l'une ni l'autre de ces deux choses, ils nourrissent tout le bétail le plus misérablement possible ; celui-ci maigrit, s'affaiblit et nombre de bêtes meurent de maladies dues à l'insuffisance de la nourriture.

Dans le rationnement des animaux, une partie de la nourriture sert exclusivement à l'entretien de la vie. En ne demandant au bétail, aucun travail, cette partie de nourriture conserve l'animal dans le même état, sans le laisser maigrir ni engraisser ; c'est ce qu'on appelle *ration d'entretien*. Cette ration d'entretien se calcule à peu près de la manière suivante, toujours d'après le poids vivant de l'animal : On lui donne une certaine quantité de foin ou l'équivalent en d'autres fourrages, et cela pendant l'espace d'une semaine ; on ne demande à cet animal aucune production, tout ce qu'il mange sans engraisser ni maigrir est la véritable ration d'entretien. Par exemple, à l'égard d'un bœuf la ration d'entretien est de 20 lbs de foin ou deux par cent de son poids vivant ; tout ce qui dépasse ce chiffre sert à la production de la viande, du lait, de la laine, ou du travail, et cette dernière est nommée *ration de production*.

La ration d'entretien ne donne aucun profit au cultivateur, parce qu'elle entretient simplement la vie animale ; il n'y a que la ration de production qui ne soit profitable. C'est donc une véritable perte que de donner aux animaux le moins de nourriture possible. On nourrira le bétail pendant des mois et des années entiers à la ration d'entretien et cela en pure perte, car on aura fait des dépenses sans obtenir aucun produit, ou, si on en obtient, ce sera au dépend du

poids de l'animal ; celui-ci maigrira, ce qui est encore une perte pour le cultivateur.

Au contraire, si l'on donne une ration de production à l'animal, on en obtient un profit immédiat. L'animal à l'engrais augmente de poids, la vache laitière donne plus de lait, l'animal de trait donne plus de travail et le mouton plus de laine ou de viande. On doit comprendre par là qu'il est de la première importance de porter la ration de production à sa plus grande quantité possible, parce qu'avec la même masse de fourrages la production sera plus abondante.

Ainsi, supposons qu'un bœuf à l'engrais exige pour ration d'entretien 18 livres de foin par jour ou son équivalent en d'autres aliments, si l'on porte cette quantité à 24 livres, 6 livres seraient comme ration de production, le quart de la ration totale ; mais que l'on porte la ration totale à 36 livres, il y aura 18 livres pour ration de production, c'est à dire trois fois autant que dans le premier cas, avec l'augmentation d'une demi fois seulement. C'est sur ces calculs que les éleveurs et les engraisseurs se basent pour faire consommer à leurs bestiaux la plus forte quantité de fourrages que ceux-ci peuvent digérer dans le moins de temps possible.

Le même calcul qui précède s'applique aux animaux de travail. Par exemple, prenons un cheval qui soit dans un état moyen d'embonpoint qui favorise le mieux le développement des forces musculaires. Si ce cheval reçoit la plus forte ration qu'il puisse digérer il donnera la plus forte somme de travail qu'il puisse produire.

Les animaux de travail et ceux de production produisent donc en proportion de la ration de production qu'ils reçoivent. Mais il n'en n'est pas ainsi pour les autres animaux, quoique tous soient soumis aux mêmes régimes. Par exemple, les vaches laitières emploient leur ration de production à la fabrication du lait, mais cette ration ne doit pas dépasser une certaine limite ; tant que la ration se tient en dedans de cette limite la quantité de lait augmente, mais au-delà de cette limite le quantité de lait n'augmente plus, les vaches engraisent et très souvent en même temps l'on remarque une diminution dans la production du lait. Quant à cette limite, que l'on ne doit pas dépasser à l'égard des vaches laitières, elle varie pour chaque tête, il faut chercher à la reconnaître au moyen d'une expérience personnelle.

Les bêtes à laine sont dans le même cas que les vaches laitières jusqu'à une certaine limite. Plus on augmente à leur égard de ration de production, plus la laine acquiert en quantité et en qualité ; mais si l'on dépasse cette limite, le surplus de la nourriture sert à la production de la viande et alors la laine grossit. Par conséquent si l'on veut spéculer que sur la production de la laine, sans chercher à engraisser les moutons, on ne doit pas dépasser la limite de ration, limite qui comme à l'égard des vaches laitières, ne peut se fixer que par l'expérience personnelle. Il est donc vrai de dire ici, qu'au point de vue de l'élevage du bétail comme de son engraissement, le cultivateur doit se livrer à une constante observation.

Pendant la croissance des jeunes animaux, il y a aussi une ration de production qu'il convient d'observer. La première ration, comme nous l'avons déjà

dit, entretient l'animal dans l'état où il est; la seconde ration favorise son développement. Mais ici il est impossible de fixer la proportion de chacune des rations. Chez les jeunes animaux, l'entretien est si intimement lié à la croissance qu'il est impossible de les séparer. Si l'on ne donnait à un jeune animal que la ration d'entretien, son développement ne s'arrêterait pas tout à fait; seulement il se ferait au dépend de la graisse déjà formée; l'engraissement serait beaucoup plus lent, puisque la nourriture ne serait pas suffisante pour le favoriser.

Ici il n'y a pas de meilleure marche à suivre que celle déjà indiquée pour les animaux à l'engrais. Les fortes rations favorisent au plus haut degré la croissance des jeunes animaux et leur permet de prendre une plus forte taille; la limite où l'on doit arrêter est celle où l'animal étant en bon état grandit rapidement sans engraisser. Cependant, tout en suivant cette règle générale, il faut prendre en considération l'âge de l'animal. Ainsi il n'est pas économique de tenir gras les poulains et les jeunes bœufs élevés pour le travail, on provoquerait ainsi ramollissement des muscles et diminution des forces.

Les génisses qu'on élève dans le but d'en faire des vaches laitières doivent être tenues en bon état, mais non à l'état de graisse; tandis que les jeunes animaux élevés pour la boucherie peuvent être tenus avec avantage dans un état constant de graisse.—(A suivre).

#### L'esprit public.

Un des principaux objets que doit se proposer le journalisme agricole, est de faire comprendre au cultivateur son importance sociale et les divers devoirs qu'il est appelé à remplir vis-à-vis la société. Si chaque cultivateur borne ses vues aux limites de son champ, si on l'habitue à ne considérer que les affaires de sa ferme et son intérêt particulier, il ne faudra pas s'étonner de voir la classe rurale manquer d'esprit public et ne jamais exercer son intelligence en dehors d'un cercle rétréci. Et pourtant de la manière de penser des cultivateurs, de leurs notions plus ou moins larges, dépendra leur influence sociale et politique; et comme dans le pays, c'est la classe agricole qui est appelée à gouverner, il est de la suprême importance que des idées larges lui soient inculquées, et que l'on cherche à développer chez elle ce que l'on appelle *l'esprit public*.

Malheureusement il y a beaucoup à faire pour répandre cet esprit public parmi nous. Car son absence se fait sentir à chaque instant dans nos campagnes.

Voulez-vous savoir lecteur ce que c'est que l'esprit public? Voici:—Un cultivateur est attentif à entretenir son chemin de front et ses travaux mitoyens, s'il se présente une mesure d'intérêt public dans la paroisse il est son chaud partisan; il s'intéresse au bien général de sa localité, aux progrès de l'agriculture, en un mot il ne pense pas qu'à lui; il sait s'élever, en temps et lieu au-dessus de ses intérêts pour y placer l'intérêt général. Lecteur, voilà un homme que vous rencontrez dans chaque paroisse, cet homme est animé d'*esprit public*. Maintenant voici un cultivateur animé d'un esprit opposé:

Pourvu qu'il passe dans un chemin et qu'il ait la chance de ne pas se tordre le cou lui-même, il se croirait mort s'il donnait un cinq minutes pour réparer ce mauvais pas et prévenir des malheurs probables. S'il s'agit de construire un pont public, vous le voyez s'agiter, cabaler pour que le pont soit construit juste de manière à ne durer qu'une couple d'année; car d'ici à ce temps-là il peut vendre sa terre et il se trouverait à avoir payé pour les autres. S'agit-il d'engager des institutrices, il cabalera pour qu'on les aient au rabais, peu importe que les enfants n'apprennent rien pourvu que ça coûte moins cher. Cet homme trouve les arbres bien beaux, ne fait qu'approcher ceux qui en plantent; mais quand on lui conseille d'en planter autour de sa demeure, il répond qu'il est trop âgé, et même que d'ailleurs il peut vendre sa terre et qu'il se trouverait à avoir travaillé pour les étrangers. Voilà lecteur le portrait que vous rencontrez tous les jours: cet homme n'a pas d'esprit public. Nous laissons à ceux qui s'intéressent au sort de nos campagnes à juger s'il y règne ou non assez d'esprit public et quels sont les moyens de le faire régner là où il manque.

#### Altération des pailles.

Au moment des moissons, il n'est pas sans importance de parler de l'altération des pailles puisque sa récolte est toujours subordonnée à celle du grain. Les soins qu'exige la rentrée des pailles sont précisément les mêmes que l'on recommande de prendre pour éviter que celles-là contractent dans les champs un commencement d'altération qui ferait de rapides progrès et lui communiquerait des propriétés malsaines et malfaisantes.

Le javelage prolongé, c'est-à-dire la méthode absurde d'attendre, pour rentrer les moissons, que les pluies soient venues gonfler les graines et mouiller les tiges, est vraiment funeste à ces dernières; il leur donne une couleur rouge, ou brune, et même tout à fait noire, et une odeur repoussante. Les animaux les mangent cependant, mais parce que la faim triomphe de la répugnance qu'affaiblit d'ailleurs l'habitude.

Les tiges des grains semés trop dru dans les terrains trop riches et qui, battus par les pluies, ont été couchés, roulés ou versés, se couvrent souvent de sable ou de terre sur une partie plus ou moins considérable de leur étendue. Ingérées en cet état, elles occasionnent des inflammations analogues à celles produites par la présence, dans les organes digestifs, de toute matière inerte.

Rentrée dans la grange, les pailles, saines d'ailleurs, s'y conservent parfaitement si l'herbe qui garnit leur pieds a été suffisamment fanée, si elles sont soigneusement abritées de l'humidité et des vents desséchants, si elles ont été convenablement tassées, et couvertes.

Les pailles battues, négligées et jetées çà et là dans la grange, sans ordre, dans le premier coin libre, contre des murs humides, ou sous un toit criblé d'ouvertures qui laissent passer les eaux pluviales s'allèvent promptement, prennent une teinte verte d'abord, puis rougeâtre, puis noirâtre; elles perdent leur odeur particulière, contractent une saveur désagréable ou acrimonieuse, se brisent facilement et ne

jouissent plus d'aucunes qualités alimentaires bien-faisantes et ne peuvent être ingérées sans danger.

### L'engraissement des cochons.

A l'égard de l'engraissement des cochons, nous avons toujours trouvé qu'un mélange d'orge et de pois moulus, dans une assez grande quantité de lait pour en faire un mélange, était ce qu'il y avait de mieux comme nourriture.

Il faut que les cochons soient enfermés afin qu'ils aient plus de repos; que la porcherie soit chaude et bien aérée. Ils doivent être à l'abri des vents froids, des pluies froides et de la neige lorsque l'engraissement dure jusqu'au commencement de l'hiver, cours de décembre. Si les cochons sont tenus à l'étroit et dans un état de malpropreté, comme nous le voyons quelquefois, leur constitution se mine; ils deviennent alors faibles, et n'atteignent jamais une grosseur proportionnée à leur âge. On ne peut les tenir trop proprement, car rien ne tend plus à les tenir en bonne condition que les pieds secs, une litière sèche et un air tempéré. Tous ceux qui veulent voir leurs cochons profiter doivent les garantir contre tout ce qui peut leur nuire.

On ne doit jamais laisser courir ça et là les cochons qu'on veut engraisser, car outre qu'ils sont pour les voisins une occasion d'embarras et parfois de dommages parfois considérables, la nourriture qu'ils pourront attrapper en rôdant ainsi ne compensera pas la perte que leur fera éprouver un état constant d'agitation. Dans une ferme, il peut être bon qu'il y ait des cochons qui courent pour manger les rebuts, etc., mais que ce ne soit pas dans les basse-cours et les champs de nos voisins, comme cela arrive que trop souvent, à l'automne, après les moissons, où l'on ne fait aucun cas de fermer les barrières et de tenir les clôtures en bon ordre. Les animaux ne doivent pas errer dans ce temps là pas plus qu'auparavant; c'est une tolérance de la part des gardiens d'enclos qui n'est pas justifiable, et nos conseillers municipaux devraient être sévères à cet égard, autrement que nous sert-il d'avoir dans notre code municipal des règlements à ce sujet, s'ils sont une lettre morte. Dans nos campagnes nous avons droit à une protection, tout aussi bien que dans nos villes.

Si nous voulons que l'engraissement des cochons soit profitable et rémunérateur, il faut que ceux-ci soient tenus en bon état, même dès leur naissance.

A l'égard des petits cochons, on doit leur donner du son fin mêlé avec du lait ou de l'eau pure; il faut leur offrir les lavures que plus tard. Si en conséquence d'un changement de temps, ou autres causes, ces jeunes cochons sont resserrés ou dédaignent cette première nourriture qu'on leur donne, on doit y suppléer par des légumes verts, selon la saison, des feuilles de salade, de choux, des tiges des patates, des navets de Suède; si, au contraire, ils ont le ventre lâche, on leur donne du gazon pris au bord du chemin, où ce qui est mieux on les met dans une cour où il y a des cendres, des débris de briques ou de mortier. Les légumes ou produits du jardin ne suffisent pas pour tenir un cochon dans l'état de croissance; ils ne servent qu'à satisfaire occasionnellement aux besoins de l'appétit; les truies en feront

leur affaire, ainsi que de l'herbe, si l'on peut y ajouter deux fois par jour de la lavure grasse de vaisselle.

Lorsque les truies sont pleines, on ne leur doit rien donner qui puisse produire l'obésité; car les truies, ainsi que les vaches, sont sujettes à être attaquées de ce qu'on appelle la fièvre de lait; en outre que les truies pesantes ne peuvent pas se mouvoir avec autant de liberté ou d'aise que celles qui sont moins charnues, et peuvent écraser ou étouffer plusieurs de leurs petits. Pendant les premiers quinze jours, la truie doit être nourrie de manière à demeurer toujours en bon appétit; et l'on ne peut lui donner rien de meilleur ou de plus appétissant qu'une bonne boette de grosse farine ou de recoupe; mais aussitôt que la fièvre a disparu, et que les petits peuvent têter aussi vite que le lait peut venir, une farine plus légère, ou de farine d'avoine, ou quelquefois du riz bouilli, peuvent être donnés trois fois par jour. Les petits cochons sont châtrés l'âge de cinq ou six semaines, Si vous choisissez un petit cochon, qu'il ait la poitrine large, le corps bien rempli, depuis les oreilles jusqu'à la queue, les ongles ou argots petits; qu'il soit charnu dans l'avant bras, jusqu'au genou, et dans le haut de la cuisse, ou de l'épaule, jusqu'au jarret; enfin qu'il ait la queue courte, avec une petite touffe de crin ou soie au bout. Que la race soit encline à faire de la chair plutôt que de la graisse, et d'un grain fin: et la préférence devrait être donnée aux races à dos larges et à petits intestins, car les cochons à gros ventre abaissent peu le bassin de la balance, en d'autres termes, sont peu profitables.

### Choses et autres.

#### Cercle Saint-Isidore, laboureur.

Le projet qui suit a été préparé par quelques amis des cercles agricoles. Il est maintenant publié afin de le faire étudier et connaître dans le *Journal d'agriculture*.

Nous prions tous les amis des cercles qui ont un peu d'expérience dans leur régie de nous faire part de leur appréciation de ce projet avant qu'il soit soumis pour discussion définitive lors de la prochaine réunion annuelle du congrès des cercles qui aura lieu cette année à Trois-Rivières, en janvier prochain.

1. Toute personne ayant fait sa première communion peut être admise membre du cercle. Les femmes et les enfants ont grand intérêt à la prospérité de l'agriculture et, de là, au bon fonctionnement du cercle.

2. Le curé étant le meilleur juge de ce qui constitue les devoirs d'état bien remplis, reçoit les nouveaux membres et renvoie toute personne qui se serait rendue indigne de rester membre du cercle.

3. Chaque membre devra s'engager à ne jamais manquer aux réunions et à mettre en pratique les avis reçus.

4. Les membres devront se faire un devoir de recevoir, au moins, un journal d'agriculture.

5. Afin d'éviter le luxe, les membres s'engagent à s'habiller avec modestie et économie et, autant que faire se pourra, avec des étoffes fabriquées dans cette province.

6. Afin de combattre l'ivrognerie, les membres s'engagent à ne jamais entrer dans un débit de boissons sans une nécessité absolue. Ils s'engagent de plus, solennellement, à éviter tout excès de boisson.

7. En vue de diminuer l'émigration, les membres devront étudier en commun les moyens d'aider la colonisation soit en formant eux-mêmes une société à cet effet, soit en s'entendant avec les autres cercles dans ce but, soit enfin en s'efforçant d'obtenir, dans la province, par l'entremise des officiers du congrès des cercles, de bonnes situations pour ceux de leurs membres qui seraient forcés de quitter leur paroisse.

8. Autant que possible, les membres devront éviter les procès.

9. Les réunions du cercle sont convoquées par M. le curé, et elles auront lieu au moins une fois par mois.

10. Les officiers du cercle, élus à la première réunion qui suivra la fête patronale du cercle, se composent d'un ou deux directeurs par rang. Ces officiers sont tenus de donner à M. le curé tout l'aide nécessaire au bon fonctionnement du cercle.

11. M. le curé, comme directeur du cercle, préside toute assemblée où il est présent.

12. Le secrétaire tient un registre des délibérations du cercle. Le résumé de ces délibérations sera lu et approuvé au commencement de la réunion qui suivra.

13. Aux réunions du cercle, on devra toujours s'occuper d'un ou de plusieurs sujets agricoles. Si un conférencier spécial fait défaut, on devra lire et discuter un des articles fournis spécialement à cet effet par le *Journal d'agriculture illustré*, ou par la *Gazette des Campagnes*.

14. A l'assemblée qui suit la fête patronale du cercle, les officiers sortant de charge doivent soumettre un rapport abrégé du fonctionnement du cercle, donnant: 1. Le nombre de membres formant partie du cercle; 2. Le nombre de réunions qui ont eu lieu pendant l'année; 3. La liste des sujets agricoles qui auront été traités à ces réunions; 4. Le nombre approximatif de personnes présentes aux réunions; 5. La constatation des progrès faits par l'entremise du cercle, pendant l'année. Cette constatation doit porter sur les diverses parties du règlement, savoir: Agriculture; Colonisation; Emigration; Luxe; Ivrognerie; Procès.

Ce rapport, une fois approuvé, sera entré dans les registres du cercle et copie en sera transmise à monseigneur l'Evêque diocésain.—*Journal d'agriculture illustré*.

*Expositions Automnales.*—Voici les dates auxquelles les principales expositions auront lieu dans les Cantons de l'Est d'ici à la fin du mois.

De l'Association des Fructiculteurs de Shefford, à Granby, les 20 et 21 septembre.

De l'Association des Fructiculteurs d'Abbottsford, à Abbottsford, le 22 septembre.

Exposition Provinciale et de la Puissance à Sherbrooke, du 23 septembre au 2 octobre.

— L'exhibition agricole du comté de St-Maurice aura lieu à St-Barnabé le 30 septembre courant.

## RECETTES

### Moyen de dégraisser les plumes de literie.

Prenez pour douze pintes d'eau, trois livres de chaux vive, éteignez votre chaux dedans, et lorsque, le lendemain, la partie insoluble de la chaux se sera précipitée au fond du vase, sous la forme d'une poudre fine, décantez l'eau; et, après avoir mis vos plumes dans un autre vase, versez-y assez de cette eau pour les recouvrir à 24 ou 30 pouces de hauteur. Laissez-les tremper trois jours: au bout de ce temps, retirez vos plumes et posez-les sur une toile claire, suspendue par les deux bouts. Laissez-les bien égoutter, puis lavez-les dans de l'eau pure et laissez-les sécher sur un filet à grandes mailles ou sur une claie d'osier. Après cette opération les plumes étant sèches, on les bat légèrement, et on peut s'en servir pour remplir les lits de plumes, les coussins, les oreillers, etc.

### Conservation des racines potagères.

Ce procédé s'applique particulièrement aux carottes et aux panais. Ces racines étant ratiassées, coupez-les par tranches, mettez-les dans un chaudron avec de l'eau et faites-leur faire deux ou trois bouillons sur un feu vif: retirez-les de l'eau; épongez-les avec un linge; faites les sécher au soleil, et conservez-les dans un endroit sec.

Pour faire usage de ces légumes, mettez-les dans de l'eau froide sur le feu, laissez-leur faire un sel bouillon et jeter l'eau que vous remplacerez par celle où ils doivent cuire. Ces légumes, ainsi préparés, ont le goût de légumes frais.

## AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants:

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Crevoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Fanouses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godeudard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux. Herses améliorées à charnière, Hone et Cultivateur à roues, Hone à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même,

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouce quelconque.

Teneur de sac pour empêcher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI: pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

## CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17 Rue St Jacques, QUEBEC

## Taureau Ayrshire pur-sang à vendre.

Le soussigné offre en vente un taureau Ayrshire, pur-sang, de cinq ans. Cet animal a été hautement apprécié par les connaisseurs, à la dernière exposition agricole du comté de Kamouraska, et ce serait une bonne acquisition à faire de la part d'une société d'agriculture voulant se procurer un reproducteur de race Ayrshire. Aussi à vendre, un cochon de race Berkshire.—S'adresser à

RÉGENT FORTIN,

St-Alexandre de Kamouraska.

## A VENDRE

BETAIL Ayrshire,;

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL



**Exposition de la Puissance, de la Province  
de Québec, et seconde Exposition  
Annuelle de**

**L'Association Agricole**

DES CANTONS DE L'EST,

Sera tenue dans la

**CITE DE SHERBROOKE,**

PROVINCE DE QUEBEC,

**Jeudi, le 23 SEPTEMBRE,**

JUSQU'AU

**Samedi, 2 OCTOBRE 1886.**

**\$25,000.00 OFFERTS EN PRIX.**

Les entrées pour le bétail se termineront le Samedi, 4 Septembre, et pour toutes les autres classes, le Samedi, 11 Septembre.

Prix réduits et Excursions à bon marché sur toutes les lignes de Chemin de Fer.

✉ Pour plus amples informations, s'adresser à

**ROBERT H. TYLEE,**

Secrétaire-Trésorier à Sherbrooke.

**A Vendre**

**MOUTONS  
COTSWOLD et SOUTH-DOWN**

COTSWOLD :

Béliers No 1 .....	\$25
Béliers No 2 .....	\$20
Béliers No 3 .....	\$15
Brebis No 1 .....	\$20
Brebis No 2 .....	\$15
Brebis No 3 .....	\$10
Béliers extra .....	\$35
Brebis extra .....	\$25

SOUTH-DOWN :

Béliers No 1 .....	\$25
Béliers No 2 .....	\$20
Béliers No 3 .....	\$15
Brebis No 1 .....	\$20
Brebis No 2 .....	\$15
Brebis No 3 .....	\$10
Béliers extra .....	\$35
Brebis extra .....	\$25

S'adresser à

**HECTOR A. PROULX,**

Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

**L. A. LANGLAIS,** AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

**A VENDRE**

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

**J. B. BEAUDRY,**

St MARC, Comté Verchères, P. Q.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1886---Arrangement pour la saison d'été---1886

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

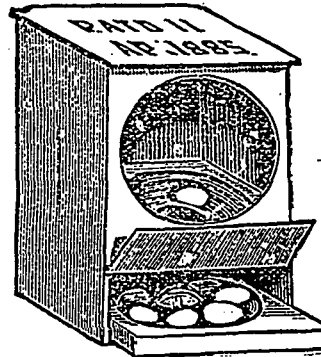
Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.37 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ...	5.05 P. M.
Pour Lévis.....	5.05 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

**D. POTTINGER,** Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 5 juin 1886.



**VOS POULES mangent-elles leurs Œufs ?** — Demandez immédiatement le *Nid de Poule* perfectionné de Jos. Kreamer. Il se paie par lui-même. Il devrait être dans tous les poulaillers. Une fois qu'on s'en est servi, on ne peut plus s'en passer.

Demandez des circulaires et la liste des prix à

**JOS. KREAMER, MILE-END, P. Q.**

**EGREMEUSE DE LAVAL !**

**INSTRUMENTS de Paterson & Frère :** Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herse et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

**INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey :** Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

**INSTRUMENTS PLANET, Jr.**

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vossot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faucheuses. Tordouses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

**LEFRANCOIS & THIBOUTOT.**

110, rue St-Paul, Québec.

28 mai 1885.